



MINISTÈRE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES  
ET DES RELATIONS  
AVEC LES COLLECTIVITÉS  
TERRITORIALES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Paris, le 20/01/2021

### **ACTION CŒUR DE VILLE ET PARIS 2024 S'UNISSENT AU TRAVERS D'UNE COLLABORATION AMBITIEUSE AFIN DE DEVELOPPER LE DESIGN ACTIF DANS LES COLLECTIVITES « TERRE DE JEUX 2024 » POUR EN FAIRE UN OUTIL DE LUTTE CONTRE LA SEDENTARITE**

Mme Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales et M. Tony Estanguet, président du Comité d'organisation des Jeux Olympiques & Paralympiques de Paris 2024, ont signé mercredi 20 janvier 2021 une convention visant à développer une collaboration ambitieuse entre Paris 2024, via son label « Terre de Jeux 2024 », au travers du programme national Action cœur de ville.

Ce programme piloté par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) contribue au développement durable de 222 villes « moyennes », de métropole et d'outre-mer, qui exercent un rôle irremplaçable de centralité pour tout leur territoire. Ces villes à taille humaine sont à cet égard des fortes contributrices à la pratique sportive par leurs installations municipales et l'aide aux clubs.

Vous trouverez via le lien Wetransfer ci-contre des visuels illustrant le design actif (voir crédit photos en fin de communiqué de presse) : <https://we.tl/t-KttrN4a8Nk>

Cette convention répond à l'ambition croisée de Paris 2024 et de l'ANCT de faire des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, les Jeux de toute la France et un évènement qui rassemble et un vecteur d'attractivité et de développement des collectivités, qui sont les premières contributrices à la pratique sportive.

Pour la première fois, un label a été créé afin que les collectivités territoriales puissent être étroitement associées à l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques. « Terre de Jeux 2024 » permet aux acteurs du mouvement sportif et aux collectivités territoriales de toute taille, de s'engager dans l'aventure olympique et paralympique en mettant davantage de sport dans la vie de leurs habitants.

Cette collaboration naturelle s'adresse de manière pionnière aux 148 villes<sup>1</sup> du réseau Action Cœur de ville labellisées « Terre de Jeux 2024 ». Au-delà des partages d'informations et outils de communication conjoints, ces villes bénéficieront d'une nouvelle initiative permettant de favoriser le développement du « design actif » dans leurs espaces, outil novateur au service de l'attractivité des centres-villes comme de la lutte contre la sédentarité de ses habitants.

Le design actif est un concept encore peu connu en France qui a émergé en Amérique du Nord dans les années 1980 en réaction aux constats alarmants sur l'accroissement de l'obésité et des comportements sédentaires des populations. Il consiste donc à aménager très simplement des espaces publics et des bâtiments pour favoriser l'activité physique et sportive au quotidien, pour tous. Concrètement il s'agit de « détourner » l'usage habituel de l'urbanisme de tous les jours afin d'inciter la pratique sportive libre et spontanée. En cela, le design actif permettra de créer un héritage à la fois matériel et immatériel des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Dès 2021, cette signature sera suivie d'un déplacement conjoint et de l'organisation d'un « Forum des solutions » réunissant les villes bénéficiaires du programme Action Cœur de Ville et labellisées Terre de Jeux 2024. Ce rendez-vous permettra d'identifier les initiatives existantes comme les différentes infrastructures publiques pouvant facilement être adaptées pour en faire des lieux d'incitation au sport. Action Cœur de Ville et Paris 2024 accompagneront ensuite les villes motrices dans leurs démarches via des rencontres, missions d'expertise, l'édition et la diffusion d'un guide dédié.

Le design actif, partie intégrante de la stratégie « Bouger Plus » de Paris 2024 partagée par l'ANCT qui s'engage, grâce à Action Cœur de Ville, à mobiliser ses moyens et acteurs afin de contribuer au développement de cet aménagement innovant au moment où un plan massif d'investissement public pour la rénovation des centres-villes se déploie dans les villes membres du réseau. Ces moyens associés à la formidable croissance du label « Terre de Jeux 2024 » permettront d'essaimer ce dispositif dans tous les territoires d'ici 2024.

Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales :  
*« Cette convention répond à l'ambition croisée de Paris 2024 et d'Action Cœur de Ville de faire des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 un évènement qui rassemble tous nos concitoyens et, par le sport et les valeurs qu'il promeut, un vecteur d'attractivité et de développement de nos territoires, premiers contributeurs à la pratique sportive. »*

Tony Estanguet, Président de Paris 2024 :

*« Paris 2024 est ravi d'entamer une collaboration avec l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires à travers le programme Action Cœur de Ville et notre label « Terre de Jeux 2024 ». Depuis le début de l'aventure, Paris*

---

<sup>1</sup> En date du 20 janvier 2021, ce nombre est amené à évoluer selon les labellisations Terre de Jeux 2024.

2024 a souhaité s'appuyer sur les territoires afin que les Jeux puissent bénéficier au plus grand nombre et faire de Paris 2024 le projet de tout un pays. Avec déjà 148 villes labellisées « Terre de Jeux 2024 » au sein du réseau ACV, cette collaboration était naturelle pour Paris 2024. Nous allons pouvoir développer avec elles le design actif et lutter contre la sédentarité tout en contribuant à la redynamisation des centres-villes du réseau ACV et à leur réappropriation par leurs habitants. Si en 2024 nous pouvons voir sur les places principales de nos villes des espaces permettant de bouger plus tout en contribuant à l'attractivité des villes cela serait un héritage commun fabuleux. »

Caroline Cayeux, Présidente de l'ANCT :

« L'ANCT est pleinement mobilisée en activant ses réseaux et moyens pour aider à faire des Jeux Olympiques un évènement national qui fédère l'ensemble du territoire Français. C'est pourquoi je me réjouis de cette belle collaboration qui aujourd'hui devient effective grâce à Action cœur de ville et qui dès demain permettra à ces villes d'être les pionnières d'un développement sportif innovant. »

Véronique Matillon, maire de Rambouillet :

« La ville de Rambouillet est fière de son adhésion à Terre de jeux. Grâce à une grande variété d'associations sportives, un large panel d'activités sportives est proposé aux rambolitains. La promotion de l'activité sportive s'appuie également sur un programme sport santé. »

Yann Galut, maire de Bourges :

« Bourges est labellisée Terre de Jeux 2024 et compte 5 Centres de Préparation des Jeux : C'est un honneur pour une ville à taille humaine de s'engager dans cette démarche et de faire vivre nos équipements et la ville en accueillant les délégations étrangères. »

[Retrouvez le communiqué de presse en ligne](#)



## **Contacts presse :**

**Service presse de Jacqueline Gourault,  
ministre de la Cohésion des territoires  
et des Relations avec les collectivités territoriales**

Tél : 01 44 49 89 06

Mél : [communication.jg@cohesion-territoires.gouv.fr](mailto:communication.jg@cohesion-territoires.gouv.fr)

**Service presse de Paris 2024**

Alexandre VILLEGER – +33 7 50 97 37 32 – [avilleger@paris2024.org](mailto:avilleger@paris2024.org)